

ERAQUELL® 18,7 mg/g Pâte orale

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 27-10-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chevaux.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chevaux : traitement des infestations par les parasites sensibles à l'ivermectine suivants :

Nématodes gastro-intestinaux :

- grands strongles :

Strongylus vulgaris (stades adultes et 4^e stade larvaire - artériel)

Strongylus edentatus (stades adultes et 4^e stade larvaire - tissulaire)

Strongylus equinus (stades adultes)

- petits strongles, adultes :

Cyathostomum spp.

Cylicocyclus spp.

Cylicodontophorus spp.

Cylicostephanus spp.

Gyalocephalus spp.

- trichostrongylidés :

Trichostrongylus axei (stades adultes)

- oxyures :

Oxyuris equi (stades adultes et immatures)

- ascaridés :

Parascaris equorum (stades adultes)

- strongylidés :

Strongyloides westeri (stades adultes)

- spiruridés :

Habronema muscae (stades adultes)

- microfilaires :

Onchocerca spp.

- vers pulmonaires :

Dictyocaulus arnfieldi (stades adultes et immatures).

- gastérophiles :

Gasterophilus spp. (stades larvaires oraux et gastriques).

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

Une administration unique de 200 µg d'ivermectine par kg de poids vif.

Chaque graduation figurant sur le piston de la seringue libère une quantité de pâte suffisante pour traiter 100 kg de poids vif (ce qui correspond à 1,07 g de produit et à 20 mg d'ivermectine).

La seringue contenant 7,49 g de pâte délivre une quantité suffisante de produit pour traiter 700 kg de poids vif, à la dose recommandée.

- Mode d'administration

Déterminer précisément le poids du cheval pour optimiser l'utilisation de la pâte.

S'assurer que la bouche du cheval ne contient pas de nourriture.

La seringue doit être positionnée dans la bouche du cheval dans l'espace interdenteaire et le produit déposé à la base de la langue.

Relever immédiatement la tête du cheval pendant quelques secondes après l'administration pour assurer la déglutition.

Un nouveau traitement devra être effectué en fonction des données épidémiologiques en respectant toutefois un intervalle de 30 jours minimum.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un g contient :

- Substance active :

Ivermectine 18,7 mg

- Excipient(s) :

Dioxyde de titane (E171) 20,0 mg

Principes actifs / Molécule

Ivermectine, Dioxyde de titane

Forme pharmaceutique

Pâte

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste II.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente



Viande et abats : 30 jours.

Lait : ne pas utiliser chez les juments dont le lait est destiné à la consommation humaine

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

L'ivermectine est un dérivé lactone macrocyclique et agit en inhibant des impulsions nerveuses. Son mode d'action original fait appel aux canaux ions chlorures glutamate-dépendants. L'ivermectine présente une affinité importante pour les canaux chlorures glutamate-dépendants présents dans les cellules nerveuses et musculaires des invertébrés. Sa

fixation sélective sur ces canaux favorise une augmentation de la perméabilité membranaire aux ions chlorures, entraînant une hyperpolarisation de la cellule nerveuse ou musculaire. Il en résulte une paralysie et la mort des parasites concernés.

Des composés de cette classe peuvent également interagir avec d'autres canaux chlorures ligand-dépendants, tels que ceux qui dépendent de l'acide γ -aminobutyrique (GABA), un neuromédiateur.

L'absence de canaux ions chlorures glutamate-dépendants chez les mammifères explique pourquoi les composés de cette classe sont dotés d'une marge de sécurité élevée.

Les lactones macrocycliques présentent une faible affinité pour d'autres canaux chlorures ligand-dépendants des mammifères et ne traversent pas facilement la barrière hémato-méningée.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale de la dose recommandée chez les chevaux, les paramètres suivants ont été observés : C_{max} de 48,79 ng/mL, T_{max} de 5,5 heures, demi-vie d'élimination de 61 heures.

L'ivermectine est principalement excrétée par les fèces.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chiens et les chats, des effets secondaires pouvant se produire.

Ne pas utiliser chez les animaux hypersensibles à l'ivermectine.

Voir la rubrique "Temps d'attente".

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Des précautions doivent être prises afin d'éviter les pratiques suivantes car elles augmentent le risque de développement de résistance :

- usage trop fréquent et répété d'anthelminthiques de la même classe pendant une durée prolongée ;
- sous-dosage pouvant être lié à une sous-estimation du poids vif, une mauvaise administration du produit, un manque d'étalonnage du dispositif de dosage (s'il en existe un).

Tous les cas cliniques suspects de résistance aux anthelminthiques doivent faire l'objet d'analyses complémentaires en effectuant les tests appropriés (par exemple le test de réduction de l'excrétion des œufs dans les fèces). En cas de suspicion forte de résistance à un anthelminthique particulier suite aux tests, un anthelminthique appartenant à une autre classe pharmacologique et présentant un autre mécanisme d'action devrait être utilisé.

Des résistances à l'ivermectine concernant *Parascaris equorum* chez le cheval ont été rapportées.

L'utilisation de ce type de produit devrait s'appuyer sur les informations épidémiologiques locales (régionales, du site d'élevage) concernant la sensibilité des nématodes et les recommandations sur les moyens de limiter la sélection de nouvelles résistances aux anthelminthiques.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Chez des chevaux fortement contaminés par des microfilaires d'*Onchocerca*, des réactions telles que des gonflements et du prurit sont apparus selon le dosage. Ces réactions découlent vraisemblablement de la mort d'un grand nombre de microfilaires.

Ces signes disparaissent en quelques jours mais un traitement symptomatique peut être recommandé.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Il est possible que les avermectines soient mal tolérées chez d'autres espèces que les espèces cibles. Des cas d'intolérance avec issue fatale ont été rapportés chez les chiens, en particulier les colleys, les Bobtails et les races apparentées ou croisées, ainsi que chez les tortues.

L'ivermectine étant extrêmement dangereuse pour les poissons et les organismes aquatiques, les animaux traités ne doivent pas avoir d'accès direct aux eaux de surface et aux fossés durant leur traitement.

Une résistance parasitaire à une catégorie particulière d'anthelminthiques peut se développer suite à un usage fréquent et régulier d'un anthelminthique de cette catégorie.

L'ivermectine étant très liée aux protéines plasmatiques, il faut être particulièrement vigilant, lorsqu'un animal est malade

ou lorsqu'il suit une alimentation associée à un faible niveau en protéines plasmatiques.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

Éviter le contact avec les yeux.

En cas de contact accidentel avec la peau, laver la zone affectée immédiatement avec de l'eau et du savon.

En cas de contact oculaire accidentel, rincer immédiatement avec de l'eau et, si nécessaire, consulter un médecin.

Se laver les mains après utilisation.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Le produit peut être utilisé chez les femelles en gestation.

Voir également la rubrique "Temps d'attente".

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes)

Des signes légers et transitoires (réaction pupillaire ralentie à la lumière et dépression) ont été observés à des doses de 1,8 mg/kg (9 fois la dose recommandée).

D'autres réactions à des doses plus élevées comprennent la mydriase, l'ataxie, les tremblements, l'hébètement, le coma et la mort. Les signes moins sévères sont transitoires. Bien qu'aucun antidote ne soit connu, un traitement symptomatique peut être bénéfique.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

L'ivermectine augmente l'effet des récepteurs du GABA.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 6 mois.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

Conserver dans l'emballage d'origine.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

L'ivermectine est extrêmement dangereuse pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas contaminer la surface de l'eau ou les fossés avec le produit ou des emballages usagés.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VIRBAC

1^{ère} avenue 2065m LID

06516 CARROS - France

Classification ATC Vet

- QP54AA01

Laboratoire



VIRBAC France
Espace Azur Mercantour
3^e rue LID
06510 CARROS
<http://fr.virbac.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/7101113 0/2004

Date de première autorisation

2004-09-09

Présentation et quantité

ERAQUELL[®] 18,7 mg/g Boîte de 1 seringue pour administration orale graduée de 7,49 g de pâte

Code GTIN : 03597132008693

ERAQUELL[®] 18,7 mg/g Boîte de 48 seringues pour administration orale graduées de 7,49 g de pâte

Code GTIN : 03597132008709